



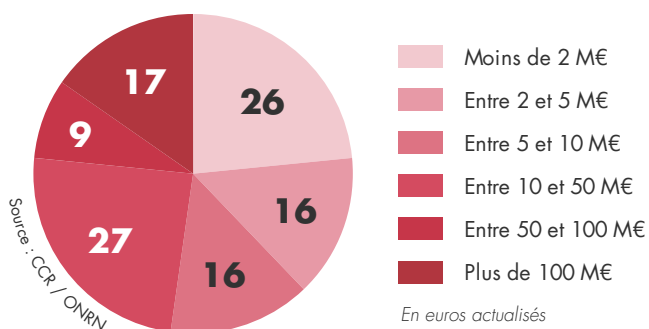
EDITO

Après 4 ans d'existence, l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN), met à disposition une cinquantaine d'indicateurs dont une dizaine pour le suivi de la Stratégie Nationale de Gestion du Risque Inondation (SNGRI). Il a noué des partenariats avec des observatoires ou plateformes d'observation, afin de mener des expérimentations sur des sujets d'intérêt commun. A travers son site portail, il contribue à structurer, rendre accessibles et valoriser diverses informations relatives à la gestion des risques naturels, notamment sur les « acteurs et leurs projets ».

La lettre d'information de l'ONRN présente de manière synthétique sous la rubrique « les chiffres clés » quelques résultats tirés des indicateurs produits, propose un aperçu des observatoires qui se développent sur le territoire, met en avant dans le « focus », quelques bonnes pratiques de prévention des risques naturels issues de sa rubrique « acteurs et leurs projets ». Le dossier thématique apporte un éclairage sur une problématique particulière, les résultats d'une étude conduite dans le cadre des groupes de travail ou encore un sujet d'actualité, comme « le coût des catastrophes naturelles » pour cette première parution. Enfin, elle est le reflet d'un point de vue d'une personnalité ou d'un utilisateur des données de l'Observatoire à travers les « Questions à ... ».

Chiffres clés : les TRI

Le coût cumulé des inondations dans les TRI



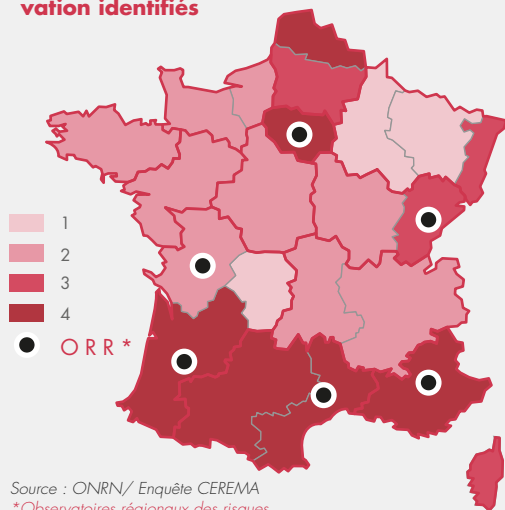
Près de la moitié des TRI a cumulé plus de 10 millions d'euros de dommages indemnisés - au titre des inondations (Cat Nat) - sur la période 1995-2013

122 TRI
2530 communes concernées

60 %
des communes TRI couvertes par un **P A P I**

70 %
des communes TRI couvertes par un **P P R I APPROUVÉ**

Nombre d'observatoires ou outils d'observation identifiés



Un réseau des observatoires

L'un des objectifs prioritaires de l'ONRN est de promouvoir les observatoires régionaux et territoriaux*.

Après un premier travail de recensement, l'ONRN a pour ambition de mettre en place un réseau des observatoires qui s'inscrit dans une démarche de partage, d'échanges et de valorisation de données, d'indicateurs, de bonnes pratiques...

* Conventions de partenariat de projets signées avec l'IAU IdF, l'ORRM PACA, l'EPTB Seine Grands Lacs.
En cours avec l'ORN Languedoc-Roussillon

L'ONRN et son réseau



L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France

L'IAU IdF remplit des missions de bureau d'études « aménagement », d'observatoire et de veille auprès de la Région mais aussi de l'Etat et des collectivités. Il a développé l'outil cartographique Visiau qui couvre différentes thématiques dont les risques majeurs en IDF. C'est l'un des premiers partenaires de l'ONRN. Il contribue, dans ce cadre, à l'évaluation de l'impact des politiques de prévention sur le prix de l'immobilier ainsi qu'à l'amélioration de la connaissance des phénomènes de ruissellement.



L'Observatoire des Risques Majeurs en Région PACA

L'ORRM PACA est né d'une collaboration active entre la Région, la DREAL et le BRGM pour améliorer la connaissance et diffuser l'information relative aux différents risques majeurs. Ces objectifs faisant écho à ceux de l'ONRN, l'ORRM a rapidement manifesté son intérêt pour développer des travaux en commun notamment sur la déclinaison des indicateurs nationaux à l'échelle régionale, le partage de données sinistralité pour alimenter les retours d'expériences d'événements naturels.

L'Observatoire Régional des Risques Aquitaine

Lancé en novembre 2015, cet observatoire aujourd'hui porté par la DREAL et le GIP ATGeRi a pour objectif de partager et diffuser l'information relative aux risques en Aquitaine et bientôt à l'échelle de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. A travers son portail, il propose notamment des indicateurs régionaux statistiques et cartographiques dont les indicateurs de sinistralité produits par l'ONRN. Un partenariat avec l'observatoire national devrait se mettre en place prochainement.



Observatoire Régional des Risques

→ QUESTIONS À...

Christian Kert
Député des Bouches-du-Rhône
Président du COPRNM et de l'AFPCN



Quel rôle doit avoir l'ONRN auprès des instances de gouvernance concertée des risques naturels ?

Les indicateurs et études de l'ONRN ont vocation à servir la prise de décision. L'ONRN a un véritable rôle à jouer en termes d'appui, de suivi et de rapportage auprès des instances de gouvernance concertée de la gestion des risques naturels. Il doit donc poursuivre ses travaux dans ce sens en lien avec la CMI, le COPRNM ou encore les CDRNM et les CDSC. Une articulation est à trouver avec des partenaires territoriaux et en particulier les observatoires régionaux qui peuvent assurer le relais auprès des territoires.

Quel est l'intérêt d'une déclinaison territoriale de l'ONRN ?

L'ONRN a montré sa volonté de s'associer à des acteurs territoriaux pour la conduite de projets (partenariats noués avec l'IAU IdF, l'ORRM PACA, l'EPTB Seine Grands Lacs). Il doit poursuivre et renforcer cette démarche auprès des observatoires régionaux et territoriaux pour un enrichissement mutuel. L'enjeu est de promouvoir ces observatoires, de créer des synergies notamment par leur mise en réseau pour faciliter le partage d'expériences, l'échange d'informations et la réalisation d'études communes.

DOSSIER

Le coût des Cat Nat

Forte variabilité selon les exercices

Le coût des différents périls couverts par le régime Cat Nat varie fortement d'une année à l'autre avec :

- Une sinistralité maximale, enregistrée en 2003, de près de 3 milliards d'euros (13% du montant global) dont plus de la moitié (58%) au titre de la sécheresse.
- Une sinistralité minimale, enregistrée en 2004, de 150 M€ de dommages assurés dont 54% pour le séisme de Saintes en Guadeloupe. Les inondations ne représentent que 13% des coûts de l'exercice.
- Une sinistralité annuelle moyenne de 965 M€ sur la période 1990-2013.

L'exercice 2010 est particulièrement marqué par les inondations, avec notamment celles consécutives à la tempête Xynthia. Les coûts se répartissent entre l'inondation (85%), la sécheresse (2%) et les autres périls (13%).

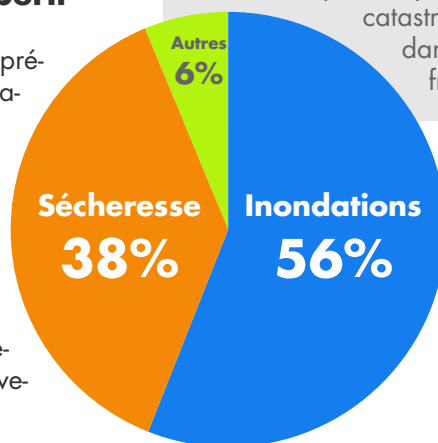
L'exercice 2011 est également atypique, 74% des coûts proviennent de la sécheresse et 25% des inondations avec l'évènement qui a touché le Sud de la France en novembre.

Répartition des coûts par péril

La sécheresse et les inondations représentent à elles seules 94% de la sinistralité historique.

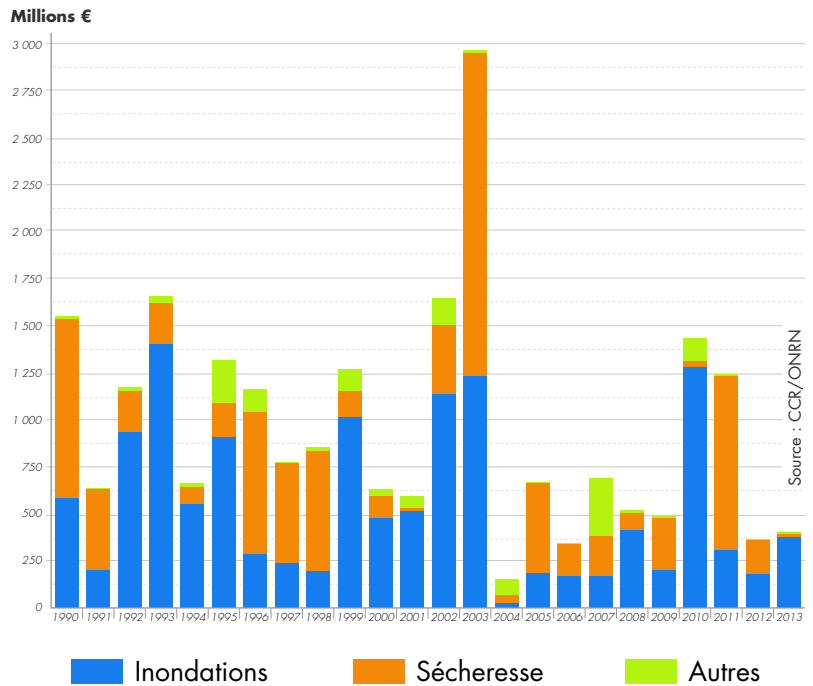
Les coûts Cat Nat de ces deux périls varient fortement sur la période 1990-2013 avec une sinistralité annuelle moyenne de 540 M€ pour les inondations et 370 M€ pour la sécheresse.

Les coûts des autres périls sont représentés à 56% par des évènements survenus dans les DOM.



Source : CCR/ONIRN

Coût annuel des Catastrophes Naturelles par péril



Source : CCR/ONIRN

Coûts actualisés en € 2013, calculés sur la période 1990-2013, hors véhicules terrestres à moteur, pour l'ensemble du marché français (Métropole et DOM), pour les périls inondations, sécheresse et « autres » (mouvements de terrain, séismes, avalanches, vents cycloniques, etc).

Les coûts Cat Nat dans les DOM : 3% de la sinistralité totale

Les exercices 1995 (cyclone Marylin et Luis aux Antilles), 1999 (cyclone Lenny aux Antilles), 2002 (cyclone Dina à la Réunion), 2004 (séisme des Saintes en Guadeloupe) et 2007 (séisme en Martinique et Cyclone Dean aux Antilles) sont marqués par des catastrophes survenues dans les DOM. La sinistralité dans les DOM représente 3% de celle du marché français, pour seulement 1,8% des primes.

Quelques chiffres

23 Mds d'€

C'est le coût des Cat Nat sur la période 1990-2013, soit une sinistralité annuelle moyenne d'environ 965 M€

56%

C'est la part de l'inondation dans la sinistralité Cat Nat

3%

C'est la part des sinistres dans les DOM, composée principalement d'évènements séismes et vents cycloniques

Très chers effets du vent, de la grêle et du poids de la neige

Les vents de tempête, la grêle et le poids de la neige, sont des phénomènes qui n'entrent pas dans le cadre du système d'indemnisation Cat Nat. Ils sont considérés comme assurables aux conditions du marché (garantie dite TGN).

Sur la période 1988-2013, leur sinistralité annuelle moyenne représente autant que l'ensemble des Cat Nat (970 M€).

En effet, notre histoire récente a connu des tempêtes exceptionnelles telles que : Lothar et Martin en 1999 (plus de 10 Mds €), Klaus et Quinten en 2009 (1,9 Mds €), Daria en 1990 (1,3 Mds €) et Xynthia en 2010 (700 M€ pour les seuls effets du vent).



BONNES PRATIQUES

La démarche ALABRI

Accompagnement à L'Adaptation de votre Bâti au Risque Inondation

À compter de l'approbation d'un plan de prévention des risques inondations (PPRI), les propriétaires concernés disposent d'un délai de 5 ans pour se mettre en conformité avec ses prescriptions. Afin d'aider les propriétaires dans cette démarche, le SMAGE des Gardons (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Équilibrée des Gardons) a mis en place, avec ses partenaires (État, Région Languedoc Roussillon, SMD du Gard, Département du Gard), la démarche ALABRI qui permet aux riverains exposés d'obtenir un diagnostic personnalisé et d'être accompagnés dans la réalisation des travaux que ce cadre réglementaire impose.

Les Journées RÉPLIK

Chaque année, une campagne de prévention liée au risque sismique, les Journées RÉPLIK, se déroule en Martinique en fin d'année. Elle vise à sensibiliser depuis plusieurs années les martiniquais à la culture du risque sismique dans le cadre du plan Séisme Antilles. Un site reprend les bonnes pratiques, conseils de sécurité face au risque sismique.

Exemples d'actions figurant dans le programme 2014 :

- Conférence sur les risques séisme/tsunami à l'attention des maires et services opérationnels organisée par le service interministériel de défense et de protection civiles de la préfecture (SIDPC),
- Exercice de simulation séisme/tsunami de la communauté scolaire du collège Robert3,
- Remise du diplôme d'ambassadeur de la prévention des risques naturels pour 7 récipiendaires au quartier Dorival au Lorrain...



GLOSSAIRE

- AFPCN** : Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles
BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières
Cat Nat : Catastrophes Naturelles
CCR : Caisse Centrale de Réassurance
CDRNM : Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs
CDSC : Conseil Départemental de Sécurité Civile
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CGDD : Commissariat Général au Développement Durable
CMI : Commission Mixte Inondation
COPRNM : Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs
DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EPTB : Établissements Publics Territoriaux de Bassin
FFSA : Fédération Française des Sociétés d'Assurance
GEMA : Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances
GIP ATGeRI : Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques
MEEM : Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
MRN : Mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des risques naturels
ONRN : Observatoire National des Risques Naturels
ORR : Observatoire Régional des Risques
PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations
PPRN(I) : Plan de Prévention des Risques Naturels (Inondations)
SNGRI : Stratégie Nationale de Gestion du Risque Inondation
TGN : Tempêtes Grêle Neige (garantie d'assurance)
TRI : Territoire à Risque Important (d'inondation)

EN SAVOIR PLUS

Les événements dommageables :

<http://www.onrn.fr/>
 ● rubrique «sinistralité et retours d'expériences»

Indicateurs de l'ONRN :

<http://www.onrn.fr/>
 ● rubrique «indicateurs»

Rapports TGN FFSA et Gema :

<http://www.onrn.fr/site/rubriques/publications.html>

IAU IdF :

<http://www.iau-idf.fr/>

ORM PACA :

<http://observatoire-regional-risques-paca.fr/>

Observatoire des risques en Aquitaine :

<http://observatoire-risques.fr/>

EPTB Seine Grands Lacs

<http://www.seinegrandslacs.fr/>

ORN Languedoc-Roussillon

<http://www.laregion-risquesnaturels.fr/>

ALABRI:

<http://www.les-gardons.com/alabri/>

Journées REPLIK :

<http://www.replik972.com>



Newsletter de l'ONRN / N°1
 Téléchargeable sur : www.onrn.fr

Édition : mars 2016
 Auteur : comité de rédaction de l'ONRN

